



Le 23/06/16

FUSION : que de cafouillage !

Dixit l'administration lors 1^{ère} réunion de travail avec les OS le 19/04/16 :

- *notre priorité est de réussir ensemble la fusion !*
- *une égalité de traitement entre les agents, nous y tenons ! Il y a des choses que l'on n'acceptera plus, comme le manque de respect des agents !*

DEPUIS LA 1^{ÈRE} REUNION DU 19/04 :

- Demande d'un calendrier de planification des réunions avec l'administration ainsi que structure et méthodes ➔ toujours pas en place à ce jour malgré un engagement du président le 2 mai (pas d'ODJ les ¾ du temps laissant libre cours à l'imagination comme celui du 24/06 : « Nous continuerons à travailler sur la construction du projet de l'organigramme »).
- Liste des référents mobilité passée en CODIR le jeudi 21/04 qui devait nous être transmise à la suite. A cette date toujours aucune info sur les noms des personnes par direction.
- 19/04 : demande de mise en place d'une FAQ mise en place 1 mois plus tard
- *L'administration : « date de jury en juin pas réaliste mais il faudra que ça se fasse ! »*

21 & 26/04 FORUM DES METIERS

- Certains directeurs annoncent un nombre de poste dans leur future Direction sans validation hiérarchique. Découverte par des agents participant à cette journée que leur poste partait sur un autre site ➔ rumeurs, inquiétudes, démobilitation
- Transparence et équité de communication entre les agents : aucune rédaction de note administrative pour information et pour application identique par tous les directrices/directeurs aux agents, malgré les alertes faites par les OS lors des réunions depuis avril ➔ DIFFERENCE DE FONCTIONNEMENT PREJUDICIABLE.

ENVOI DU 2^{ÈME} QUESTIONNAIRE :

- Gros cafouillage : envoi fait soit à tous les agents dans certaines directions ou dans d'autres uniquement à ceux qui voulaient bouger,
- Modification du 2^{ème} questionnaire en cours d'exploitation car ambigu à renseigner (obligation de cocher 1 des 2 propositions sinon impossibilité d'indiquer des informations uniquement dans le cadre prévu à cet effet),
- Le 9/06 lors d'une réunion avec l'administration nous avons informé que les 283 personnes ayant renseigné uniquement le champ libre n'avaient toujours pas été recontactées individuellement. Elles n'ont pour la plupart pas pu bénéficier du mouvement intra direction.

MOUVEMENT INTRA DIRECTIONS :

- Certaines fiches d'activités ne précisent pas le grade (ex : conseiller RH...)

- oubli de certains services (ex / sanitaire et social, DECS)
- Pb de positionnement entre titulaires et contractuels
- Remarque des agents car différence entre le contenu de la fiche et le grade,
- Découverte lors de la réunion du 9/06 que l'on rouvrira des postes de gestionnaires aux RH à ROUEN alors que les agents se sont positionnés les 6 et 7 sur d'autres postes car les leurs étaient censés partir à CAEN.
- Pb du délai de retour pour positionnement des agents (envoi par les directeurs à leurs agents le vendredi à 17H pour un positionnement attendu le lundi voir parfois des envois la veille pour une réponse le lendemain ou encore le jour même pour le début d'après-midi)
Réaction de l'administration : « non ce n'est pas possible ! Il faut laisser 3, 4 jours ».
Et pourtant nous constatons que rien n'a changé par la suite.
- Différence de traitement des agents quant au positionnement de certains sur des postes de A alors qu'ils étaient B.
Réaction de l'administration : « il faut que la personne nous en informe. Nous récupérerons ce qui va être récupérable ! »

3^{EME} QUESTIONNAIRE : envoi le 16/06 à 20h25

- Tableau récapitulatif des postes ouverts aux agents par direction et par catégorie non joint
- Certains postes paraissent alors qu'ils sont déjà pris et vice-versa, absence de référence sur certains postes ayant le même intitulé (ex n°)
- Le vendredi 17/06, demande intersyndicale de report de la date de réponse au 9/07 au lieu du mardi 21 juin au soir compte tenu du nombre de fiches à étudier et ouvrir (470) ➔ nous obtenons un nouvel envoi le vendredi 17/06 à 19h37. Un report au mercredi 22 juin 9hs (soit 9 heures de report) est accordé. Les agents qui avaient donc commencé à étudier les envois dès le vendredi matin ont dû recommencer le lundi et n'ont eu que 2 jours pour étudier l'ensemble des fiches !
- Les postes bénéficiant d'un différentiel grade/fonction devaient être ciblés mais ne l'ont pas été ➔ généralisation de ce système sur l'ensemble des postes provoquant des inquiétudes des agents liées au manque de places sur des postes de catégories A et B.
- Non prise en compte de certains agents partant en congés que ce soit pour la réponse au 3^{eme} questionnaire ou pour dates des jurys
- Pas connaissance de l'ensemble des chefs de service avant positionnement des agents (promesse et engagement d'Hervé MORIN) ➔ Les agents pourront-ils comme promis émettre une réserve en attendant de connaître les noms des chefs de services ?
- Information sur le différentiel grade/fonction paru le 22/06 après date de clôture du 3^{eme} questionnaire

ORGANIGRAMME:

- **CT 2/05/16 : boycott** (document transmis hors délai, manque de clarté, pas de réunion préparatoire...)
- **CT 20/05/16 : vote contre des représentants du personnel.** 1 443 agents. Toujours pas de validation des effectifs réels par direction et pas de connaissance des postes qui seront à mettre en mouvement.
- 2/06 mail de la DRH informant de la nomination au 01/06 des directeurs des directions : administration RH, vies au travail et évolution des compétences alors que les représentants du personnel ont rencontré l'administration et le Président la veille et qu'aucune information préalable n'avait été faite à ce sujet.

- 9/06 réunion avec l'administration : création de postes de chefs de service adjoints pour des gros services (lesquels ? ex moyens généraux mais aucune autre info)
- **CT 13/06 (*demandé par les représentants du personnel le 1/06 pour connaissance de l'équilibre avant l'envoi du 3^{ème} questionnaire*) : vote contre des représentants du personnel.**
 - o Documents reçus le vendredi 10 juin à 20H24 (mais accord préalable des représentants du personnel) Erreur dans les formules du tableau Excel fourni. Equilibre annoncé à ½ poste près entre les 2 sites mais après étude il existe toujours un déséquilibre (intégration de personnels travaillant dans les lycées dans l'effectif du site de ROUEN alors que ces même personnels ne sont pas intégrés à Caen). Par conséquent, l'équilibre entre les 2 sites n'est toujours pas présent malgré l'engagement du Président répété de nombreuses fois et la tromperie affichée par la modalité de présentation de ce nouvel organigramme. Fort déséquilibre des catégories entre les 2 sites.
 - o Pas de définition claire de la différence entre mission et service. Il nous avait été dit qu'une mission serait temporaire mais le Président nous dit qu'il n'y a rien de temporaire ! (pourquoi ne pas tout appeler service alors ???)
 - o Demande de ce qu'est la définition pour l'administration d'une mission permanente (contractuels) ➔ réponse du Président : donnez-nous la liste des personnes concernées et on vous donnera la réponse.

TELETRAVAIL

Au départ à la marge (maxi 1 journée par semaine). Le 9/06, on apprend que ce sera au cas par cas avec 3 jours minimum sur site (donc 2 journées possible de télé travail). Certains agents auraient pu répondre différemment au questionnaire n°2 compte tenu de ce nouvel élément.

DIVERS :

- Pas de mise en ligne sur la FAQ des nouvelles questions posées par les représentants du personnel lors de la rencontre avec le président le 01/06.
- Toujours pas de CODIR mis en place malgré la promesse du président depuis Février.
- Toujours aucune information sur les chiffres des rouennais qui partent à Caen alors qu'il fallait que la fusion soit faite soit disant pour eux afin que leurs enfants puissent bénéficier de la rentrée scolaire sur le site de Caen dès septembre.
- Remise en question de la prime au départ volontaire qui devait être généralisée car pourrait être assimilée à un départ forcé.
- 1 compte rendu fourni de nos réunions de travail avec l'administration sur 6 réunions.
- Organisation des jurys : pas d'infos aux agents sur la façon dont ils vont se passer alors que nous sommes à la veille des premiers entretiens

Plus généralement des étapes mal définies et en ex encore

RESUME :

- Pas d'équilibre des effectifs et de prise en compte des répartitions par catégorie,
- Tentative de tromperie par une présentation différente des effectifs à Caen et Rouen,
- Engagements pris lors de réunions souvent non tenus,
- Manque de communication officielle qui a occasionné un manque de transparence et d'équité de traitement des agents.

